



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## 142: PRÊT À L'EMPLOI

Conforme à 1910.1200  
Parue: Aug. 5, 2024  
Remplace: May 24, 2024  
**LUMEN L142™**

### 1: IDENTIFICATION DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

**Nom du produit:** Lumen L142 Floor Coating/Sealer **Numéro de produit :** 142  
**Utilisation prévue:** Fini à plancher  
Prêt à l'emploi.  
Produit destiné uniquement à des usages commerciaux ou industriels.  
**Utilisations déconseillées:** Autre que le Autre que les instructions sur l'étiquette.

#### **Fabricant:**

Amano Pioneer Eclipse Corporation  
P.O. Box 909  
1 Eclipse Road  
Sparta, NC 28675  
Téléphone: + 1-336-372-8080  
Email: sds@pioneereclipse.com  
Internet: www.pioneereclipse.com

**En cas d'urgence chimique:** Déversement, fuite, incendie, exposition ou accident. Appelez CHEMTREC pendant le jour ou la nuit. A l'intérieur des États Unis et du Canada appelez le 1 800 424 9300, en dehors des États Unis et du Canada le 1-703-527-3887 (appels en PCV acceptés).

### 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

**Classification:** Non classé comme dangereux; par OSHA 1910.1200.  
**Mot de signal:** Aucun  
**Pictogramme de danger:** Aucun  
**Mentions de danger:** Aucun  
**Mentions de mise en garde:** Aucun  
**Autre danger:** Aucun  
**Information supplémentaire:** Aucun

### 3: COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédient	N° CAS	% de poids *
Diéthylène glycol monoéthyl éther	111-90-0	1 - 5

\* Concentration exacte des ingrédients a été retenu comme un secret commercial.

### 4: PREMIERS SECOURS

#### **DESCRIPTION DES PREMIERS SECOURS**

**Contact avec les yeux:** Rincez abondamment avec de l'eau. Si l'irritation se développe, consulter un médecin.  
**Contact avec la peau:** Laver abondamment à l'eau. Si l'irritation se développe, consulter un médecin.  
**Inhalation:** Si la respiration est difficile, sortez à l'air frais. Si les symptômes persistent, consultez un médecin.  
**Ingestion:** Consulter un médecin ou un centre antipoison. Ne pas provoquer le vomissement.

#### **LES SYMPTÔMES ET EFFETS LES PLUS IMPORTANTS, A LA FOIS AIGUS ET DIFFÉRÉS**

**Contact avec les yeux:** Aucun prévu en utilisation normale.  
**Contact avec la peau:** Aucun prévu en utilisation normale.  
**Inhalation:** Aucun prévu en utilisation normale.  
**Ingestion:** Aucun prévu en utilisation normale.

#### **INDICATION DES EVENTUELS SOINS MEDICAUX IMMEDIATES ET TRAITEMENTS PARTICULIERS NÉCESSAIRES**

Traiter les symptômes.

### 5: MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

**Moyens d'extinction:** Produit chimique sec, eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone  
**Procédures spéciales** Les matériaux peuvent éclabousser au dessus de 212°F/100°C.  
**Équipement de protection et précautions:** Aucune procédure spéciale recommandée pour la lutte contre les incendies.



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## 142: PRÊT À L'EMPLOI

Conforme à 1910.1200  
Parue: Aug. 5, 2024  
Remplace: May 24, 2024  
**LUMEN L142™**

### 6: MESURES DE DISPERSION ACCIDENTELLE

**Précautions personnelles:** Mettre l'équipement de protection personnelle (voir Section 8). Garder les spectateurs à distance. Les planchers peuvent être glissants: faire attention pour éviter de tomber.

**Précautions environnementales:** Éviter que les déversements et le nettoyage ruissellent hors des égouts et des corps ouverts d'eau.

### CONFINEMENT ET ASSAINISSEMENT

**Petits déversements:** Absorber les déversements avec un matériau inerte (par ex., sable, terre) et éliminer en tant que déchets conformément aux réglementations locales, étatiques et fédérales.

**Déversements importants:** Endiguer et contenir les déversements avec une matière inerte (par ex., sable, terre). Transférer le liquide dans des contenants de récupération ou d'élimination du matériel d'endiguement solide et séparer le contenu pour l'élimination.

**Élimination des déchets:** Enfouissement ou incinération des matières solides et des matériaux d'endiguement en conformité avec les réglementations locales, étatiques et fédérales. Le liquide non récupérable doit être mis en fût et éliminé conformément aux réglementations locales, étatiques et fédérales.

### 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

#### **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:**

Tout contact avec les yeux et la peau doit être évité. Laver soigneusement après manipulation. Utiliser dans des zones bien ventilées.

#### **Conditions nécessaires pour garantir la sécurité du stockage:**

Température de stockage ( Max. 60°C/140°F - Min. 1°C/34°F)

#### **Autres informations:**

Protéger du gel. Maintenir le récipient fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir hors de portée des enfants.

### 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

**Valeurs limites d'exposition:** Aucune limite établie pour les composants.

**Contrôles d'ingénierie:** Veiller à une ventilation correcte. Utiliser une ventilation locale et d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les contaminants atmosphériques en dessous des limites d'exposition établies et recommandées. Si ce produit contient des ingrédients avec des limites d'exposition, la surveillance peut être nécessaire pour déterminer l'efficacité de la ventilation et d'autres mesures de contrôle.

#### **Équipement de protection individuelle (EPI)**

**Protection des yeux / du visage:** Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation. En cas de risque de projection de liquide: Porter un appareil de protection des yeux.

#### **Protection de la peau:**

Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation. En cas d'utilisation prolongée ou la peau sensible, où l'irritation est possible, il serait recommandé d'utiliser des gants.

#### **Protection respiratoire:**

Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation. Ventilation adéquate du local. Protection respiratoire doit être portée lorsqu'il y a un potentiel de ventilation insuffisante. Si les limites d'exposition sont dépassées ou les symptômes apparaissent, utiliser un appareil respiratoire approuvé.

#### **Mesures d'hygiène:**

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

### 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**Aspect:** Liquide mince, blanc laiteux et opaque

**Odeur:** odeur légère

**Seuil olfactif:** N/E

**pH:** 8.1

**Point de congélation:** donnée non disponible

**Point d'ébullition:** donnée non disponible

**Point d'éclair:** > 200 °F / > 93 °C

**Taux d'évaporation:** moindre que l'eau

**Inflammabilité: (solides/gaz)** Sans objet



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## 142: PRÊT À L'EMPLOI

Conforme à 1910.1200  
Parue: Aug. 5, 2024  
Remplace: May 24, 2024  
**LUMEN L142™**

Limites sup/inf d'inflammabilité:	donnée non disponible
Pression de vapeur:	donnée non disponible
Densité de vapeur:	donnée non disponible
Densité relative:	8.5 lb/gal @ 68°F / 1.02 kg/L @ 20°C
Solubilité:	soluble dans l'eau
Coefficient de partage (octanol n/eau):	donnée non disponible
Température d'auto-inflammation:	donnée non disponible
Température de décomposition:	donnée non disponible
Viscosité:	< 10 centipoise @ 68 °F (20 °C)
VOC:	< 0.1%

### 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Réactivité:</b>	Non réactif en conditions normales.
<b>Stabilité:</b>	Stable en conditions normales.
<b>Réactions dangereuses:</b>	Aucune connue
<b>Conditions à éviter:</b>	Aucune connue
<b>Incompatible matériels:</b>	Ne pas mélanger avec tout autre produit ou produit chimique à moins d'indication contraire dans le mode d'emploi.
<b>Produits de décomposition dangereux:</b>	Aucun connu

### 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

<b>Toxicité aiguë :</b>	Les tests de toxicité n'a pas été réalisée sur le mélange. Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplies.
ETA <sub>mél</sub> (orale)	> 2000 mg/kg
ETA <sub>mél</sub> (cutanée)	> 2000 mg/kg
ETA <sub>mél</sub> (inhalation)	> 20 mg/l (4 hr/vapeurs)

#### EFFETS LOCAUX

<b>Contact avec la peau:</b>	Peut causer une légère irritation.
<b>Contact avec les yeux:</b>	Peut causer une légère irritation.
<b>Sensibilisation:</b>	Aucune prévue
<b>Effets chroniques:</b>	Aucun prévu

#### EFFETS SPECIFIQUES

<b>Cancérogénicité:</b>	Aucune connue
<b>Effets sur la reproduction:</b>	Aucun connu
<b>Tératogénicité:</b>	Aucune connue
<b>Mutagénicité:</b>	Aucune connue

#### INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composant	LD50 orale rat (mg/kg)	LD50 dermique - lapin (mg/kg)	LC50 Inhalation-Rat (mg/l )
Diéthylène glycol monoéthyl éther	6031	9143	> 5.24

**Cancérogénicité:** Les composants ne sont pas connus pour être classés comme cancérogènes.

### 12: INFORMATIONS ECOLOGIQUES

<b>Toxicité:</b>	Les tests écologiques n'a pas été réalisée sur le mélange.
<b>Persistance et dégradabilité:</b>	Aucune donnée n'est disponible.
<b>Bioaccumulation potentielle:</b>	Aucune donnée n'est disponible.
<b>Mobilité dans le sol:</b>	Aucune donnée n'est disponible.
<b>Autres effets nocifs:</b>	Aucune donnée n'est disponible.



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## 142: PRÊT À L'EMPLOI

Conforme à 1910.1200  
Parue: Aug. 5, 2024  
Remplace: May 24, 2024  
**LUMEN L142™**

### 13: CONSIDÉRATIONS SUR L'ÉLIMINATION

Il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si la solution d'eau usée satisfait aux critères qui définissent les déchets dangereux. L'élimination de ce matériel doit être en conformité avec les réglementations locales, régionales et nationales.

Emballage: Ne pas réutiliser les contenants vides.

### 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Ce produit n'est pas classé comme dangereux pour le transport.

### 15: INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

#### RÈGLEMENT/RAPPORTS AUX U.S.A.:

Ingrédient	N° CAS	SARA 302/304	SARA 313	CERCLA
Diéthylène glycol monoéthyl éther	111-90-0	Non classé	énumérés*	***

#### DROIT D'ÉTAT DE CONNAÎTRE LE STATUT:

Ingrédient	N° CAS	MA - RTK	NJ - RTK	PA - RTK	RI - RTK
Diéthylène glycol monoéthyl éther	111-90-0	Non classé	Non classé	énumérés*	Non classé

**PROPOSITION 65 EN CALIFORNIE:** Les composants ne sont pas présents sur la liste de la Californie Proposition 65.

**RÉGLEMENTATION CANADIENNE:** Ce produit a été classé selon les critères de risque du Règlement sur les produits dangereux (HPR) et la SDS contient toutes les informations exigées par le HPR.

### 16: AUTRES INFORMATIONS

#### Abréviations utilisées:

ATE <sub>mix</sub>	Estimations de la toxicité aiguë - mélange
CAS	Numéro de service de résumé chimique
CERCLA	Loi globale sur l'intervention, l'indemnisation et la responsabilité environnementales
IARC	Centre international de recherche sur le cancer
LC50	Concentration létale médiane
LD50	Dose létale médiane
OSHA	Administration de la sécurité et de la santé au travail
NTP	Le Programme national de toxicologie
SDS	Fiches de données de sécurité
SARA	Loi sur les modifications et la réautorisation du Superfund
VOC	Composé organique volatil
*	Répertorié comme éther glycolique de classe générique.
***	Aucune quantité à déclarer assignée

#### RÉVISIONS:

Aug. 5, 2024 - Révisions § 1

Santé: 1
Inflammabilité: 0
Danger Physique: 0



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 142: PRÊT À L'EMPLOI

Conforme à 1910.1200  
Parue: Aug. 5, 2024  
Remplace: May 24, 2024  
**LUMEN L142™**

Ni cette fiche de données, ni toute déclaration contenue aux présentes n'attribue ou n'étend concéder aucune licence, expresse ou implicite, en rapport avec les brevets délivrés ou en attente qui peuvent être la propriété du fabricant ou d'autres. Les informations contenues dans cette fiche de données ont été assemblées par le fabricant en fonction de ses propres études et du travail des autres. Le fabricant ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, quant à l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations contenues dans ce document. Le fabricant (indépendamment de sa faute) ou l'acheteur, les salariés de l'acheteur ou quiconque autre ne sera pas responsable pour tout dommage direct spécial ou consécutif découlant ou en connexion avec l'exactitude l'exhaustivité l'adéquation ou la fourniture de telles informations.

Cette fiche technique santé-sécurité a été fournie en conformité avec la Norme de communication des risques OSHA (29CFR1910.1200).

**\*\* INFORMATIONS IMPORTANTES SUR LA SECURITE \*\* NE PAS JETER \*\* TRANSMETTRE AU RESPONSABLE DE LA SECURITE DE L'ENTREPRISE \*\***